

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Martinville tenue le jeudi le 16 octobre 2025 à 9 h 00 à la salle du conseil, située au 233 rue Principale Est, à Martinville, à laquelle sont présents :

Mme Marie-Pierre Dubeau (absente)  
Mme Vickie Raymond

Mme Kim Filion  
M. Alexandre Martineau

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Michel-Henri Goyette.

Madame Julie Létourneau, directrice générale, greffière-trésorière, est aussi présente.

## ORDRE DU JOUR JEUDI 16 OCTOBRE 2025

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Période de questions ne portant que sur les sujets à l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adjudication de l'offre de service pour l'étude géotechnique pour le barrage
5. Adjudication de l'offre de service pour la modification des plans et devis concernant le nouveau concept du barrage
6. Levée de la séance extraordinaire

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Monsieur le Maire ouvre la séance extraordinaire à 9 h 00 en souhaitant la bienvenue aux membres du conseil et constate le quorum.

### 2. PÉRIODE DE QUESTIONS NE PORTANT QUE SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

Aucune question

20251024

### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Il est proposé par la conseillère Kim Filion  
Appuyée par la conseillère Vickie Raymond**

ET RÉSOLU QUE soit adopté l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire en conformité avec le règlement numéro 2024-103.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20251025

### 4. Adjudication de l'offre de service pour l'étude géotechnique pour le barrage

**Il est proposé par la conseillère Vickie Raymond  
Appuyée par la conseillère Kim Filion**

ET RÉSOLU D'accepter l'offre de service présentée par Labo Montérégie, le 9 octobre 2025 pour l'étude géotechnique du barrage existant en béton au montant approximatif de 61 900 \$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20251026

**5. Adjudication de l'offre de service pour la modification des plans et devis concernant le nouveau concept du barrage**

**Il est proposé par le conseiller Alexandre Martineau  
Appuyée par la conseillère Kim Filion**

ET RÉSOLU D'accepter l'offre de service de Patrice Leroux, ingénieur, pour la modification des plans et devis concernant le nouveau concept du barrage au montant de 33 500 \$ plus taxes, tel que présenté le 10 octobre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20251027

**6. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

ATTENDU QUE l'ordre du jour est épuisé;

**Il est proposé par la conseillère Vickie Raymond  
Appuyée par le conseiller Alexandre Martineau**

QUE la séance soit levée à 9 h 10.

\_\_\_\_\_  
Julie Létourneau,  
directrice générale/greffière-trésorière

\_\_\_\_\_  
Michel-Henri Goyette, maire

"Je, Michel-Henri Goyette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal."